

## Circuit des Chaumes

Un circuit offrant de belles variétés de paysages : vallée de la Charente, forêt des Chaumes Boissières avec ses chênes verts (Zone Natura 2000), église romane de Saint Martin... Vous pourrez également profiter des bordures du fleuve Charente.

### Infos pratiques

<b>Départ</b>	Graves-Saint-Amant
---------------	--------------------

<b>Durée</b>	04h00
--------------	-------

<b>Distance</b>	13,7 km
-----------------	---------

<b>Dénivelé</b>	83 D- / 82 D+
-----------------	---------------

<b>Balisage</b>	Oui
-----------------	-----

# Votre itinéraire

## Étape 1 : (D/A) Départ du parking de la mairie

La Poste de Graves-Saint-Amant. Rejoindre l'intersection puis prendre à droite rue du petit pont (D155), sens opposé du passage à niveau. Suivre la rue du petit pont, continuer la sur votre gauche puis tout droit jusqu'au carrefour.

## Étape 2

Tourner à droite route des sablières (direction Chez Galopeau). Continuer route des Sablières jusqu'à atteindre une maison en bardage bois rouge et blanc.

## Étape 3

Prendre à gauche, en face de cette maison, pour suivre un petit chemin herbeux en contournant l'arrière des habitations. Continuer le chemin qui vire à gauche en traversant un petit bois, puis toujours tout droit au milieu des vignes.

## Étape 4

Entre deux parcelles de vignes, prendre à droite pour suivre un chemin enherbé sur une centaine de mètres.

## Étape 5

Puis tourner à gauche pour reprendre une voie goudronnée. Continuer tout droit puis à l'intersection prendre à gauche et continuer sur la route de la grande prairie, en longeant un grand bâtiment sur votre gauche. Continuer tout droit, passer un petit pont au-dessus d'une rivière. Traverser la peupleraie et continuer tout droit sur le chemin blanc.

## Étape 6

A l'intersection des chemins, prendre sur votre gauche puis continuer tout droit au milieu des champs jusqu'à retrouver la route goudronnée. Tourner à droite et marcher au bord de la route (D155).

## Étape 7

Après quelques centaines de mètres sur la route, prendre le premier chemin blanc à gauche du poteau électrique, direction l'écluse de Juac. Au bout du chemin, continuer sur votre gauche en

longeant le fleuve. Passer l'écluse de Juac, la barrière et continuer tout droit le long de la rive du fleuve.

### **Étape 8**

Passer une deuxième barrière pour retrouver un chemin blanc carrossable, permettant de jouir d'une vue imprenable sur l'église Saint Martin de Graves-Saint-Amant, construite aux XIIe et XVe siècles et classée aux monuments historiques.

### **Étape 9**

Prendre à gauche, en face de la halte fluviale et l'aire de pique-nique pour remonter rue du fleuve, passer devant l'église Saint Martin et continuer tout droit jusqu'à une intersection. Prendre à gauche puis continuer tout droit la route des graves, en passant au-dessus d'un ruisseau, jusqu'au hameaux « Les Aireaux ».

### **Étape 10**

Après avoir passé la Maison Brillet sur votre gauche, prendre la première à droite, rue des aireaux, continuer tout droit. Passer le pont au-dessus du chemin de fer, continuer tout droit jusqu'au carrefour. Tourner à droite sur la D154 puis à gauche juste après l'ancienne école municipale. Continuer tout droit, traverser le hameau « la Nattie » et continuer tout droit sur le chemin blanc. Suivre ce chemin, passer un bosquet sur votre gauche, puis des parcelles de vignes.

### **Étape 11**

Prendre tout à fait à droite (en épingle), remonter la petite route, angle droit sur la gauche, pour entrer dans le hameau « Chez Maurin ». Continuer tout droit, poursuivre en face en traversant la route départementale D10 (attention, cette route est très fréquentée) pour rejoindre la rue de la fontaine.

### **Étape 12**

Passer les habitations puis prendre à gauche le premier chemin blanc. Continuer tout droit au milieu des vignes pour remonter vers le bois Gatineau. Continuer toujours tout droit pour entrer et traverser le bois de chênes verts pendant 1km.

### **Étape 13**

Au bout, au croisement des chemins, prendre à gauche à angle droit. Continuer tout droit sur 400m en longeant un domaine privé puis prendre à gauche. Continuer tout droit sur le chemin qui longe d'anciennes extractions de pierres calcaires. Sortir du bois, continuer tout droit jusqu'à atteindre la route départementale (D10). Traverser avec prudence pour vous diriger en face sur une petite route goudronnée. Continuez sur 400m puis tourner à droite, juste après le conteneur à verre, direction « Chez Brisson ».

## **Étape 14**

A l'entrée du hameau « Chez Brisson », tourner à gauche puis encore à gauche et suivre la route pour arriver jusqu'à un chemin blanc. Continuer toujours tout droit jusqu'au bout de ce chemin bordé de vignes.

## **Étape 15**

Une fois retrouvée la route goudronnée (D154), prendre à gauche, marcher quelques centaines de mètres puis au stop prendre à droite. Continuer tout droit, passer le passage à niveau, puis tourner à droite pour arriver au point de départ (D/A), place de la Mairie.